

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX PROCUREURS AGISSANT DEVANT
LES COURS MUNICIPALES

TABLE DES MATIÈRES

DM SOMMAIRE DES ENVOIS

DM NOTES AU LECTEUR

DM LEXIQUE

DM INDEX

DM TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I

DM ORIENTATIONS ET MESURES DU MINISTRE DE LA JUSTICE

PARTIE II

DM DÉFINITIONS

ACC-1 M ACCÈS AU DOSSIER - (*LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE*) - ACCÈS
PAR LE PROCUREUR AU DOSSIER JUDICIAIRE DÉTENU PAR LA COUR DU
QUÉBEC

ACC-2 ACCUSATION - ACTE D'ACCUSATION DIRECT ET NOUVELLE DÉNONCIATION

ACC-3 DM ACCUSATION - POURSUITE DES PROCÉDURES

ACC-4 DM ACCUSATION - CHOIX DE POURSUITE ENTRE UNE INFRACTION CRIMINELLE
OU PÉNALE

ACC-5 M ACCUSATION - INFRACTIONS HYBRIDES

ADN-1 ADN - MANDAT RELATIF AUX ANALYSES GÉNÉTIQUES

ADO-4 ADOLESCENTS – *LOI SUR LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE POUR LES
ADOLESCENTS*

APP-1 DM APPEL - PROCÉDURE CONCERNANT LES APPELS À LA COUR D'APPEL DU
QUÉBEC ET À LA COUR SUPRÊME DU CANADA

AUT-1 AUTORISATIONS JUDICIAIRES – CONSULTATIONS PRÉALABLES

AVI-1 DM CONTESTATION CONSTITUTIONNELLE ET AUTRES QUESTIONS D'INTÉRÊT

BAI-1 M ATTESTATION EN VUE DE LA RÉSILIATION D'UN BAIL RÉSIDENTIEL
LORSQUE LA SÉCURITÉ D'UNE PERSONNE EST MENACÉE

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX PROCUREURS AGISSANT DEVANT
LES COURS MUNICIPALES

- CAP-1 M** CAPACITÉ DE CONDUITE AFFAIBLIE - SAISIE ET CONFISCATION D'UN VÉHICULE - PEINE - AVIS DE RÉCIDIVE
- COL-1** COLLABORATEUR DE JUSTICE
- COR-1** CORONER - LE PROCUREUR ET LA *LOI SUR LA RECHERCHE DES CAUSES ET DES CIRCONSTANCES DES DÉCÈS*
- COR-2** CORONER - TRANSCRIPTION STÉNOGRAPHIQUE DE L'ENQUÊTE
- DEL-1** DÉLINQUANT DANGEREUX OU DÉLINQUANT À CONTRÔLER - PROCÉDURE DE DEMANDE
- DRO-1** DROGUES ET AUTRES SUBSTANCES - TRAITEMENT DES DOSSIERS - POLITIQUE DE POURSUITE
- ENG-1** ENGAGEMENT DE NE PAS TROUBLER L'ORDRE PUBLIC
- ENG-2** ENGAGEMENTS CONTRACTÉS EN VERTU DES ARTICLES 810.1 ET 810.2 DU *CODE CRIMINEL* DANS LE CADRE DE LA LIBÉRATION D'UN DÉLINQUANT À L'EXPIRATION D'UNE PEINE FÉDÉRALE D'INCARCÉRATION
- ENL-1** ENLÈVEMENT D'UN ENFANT DE MOINS DE 14 ANS PAR UN DE SES PARENTS
- ENQ-1** ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE - PRÉSERVATION DE LA PREUVE
- EXT-1** EXTRADITION AU CANADA D'UN CRIMINEL
- GAN-1** GANGSTÉRISME- INFRACTION D'ORGANISATION CRIMINELLE
- INF-1** INFRACTIONS ENVERS LES ENFANTS
- INF-2** INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL ENVERS LES ADULTES
- INS-1** QUESTIONS D'INTÉRÊT INSTITUTIONNEL
- LIB-1** LIBELLE DIFFAMATOIRE
- LOI-1 D*** LOIS DU QUÉBEC - TRAITEMENT DES DOSSIERS RELATIFS AUX INFRACTIONS
- * Non applicable à l'Agence du revenu du Québec et au Registraire des entreprises du Québec
- LOT-1 M** LOTERIES ET CONCOURS PUBLICITAIRES - POLITIQUE DE POURSUITE
- MAN-1 M** MANDAT D'ARRESTATION NON EXÉCUTÉ (*CODE CRIMINEL*)
- MAN-3 M** DEMANDE DE DÉLIVRANCE D'UN MANDAT D'ARRESTATION LORS DU DÉPÔT D'UNE DÉNONCIATION
- MED-2** MÉDIAS – COMMUNICATIONS
- NOJ-1 M** LE TRAITEMENT NON JUDICIAIRE DE CERTAINES INFRACTIONS CRIMINELLES COMMISES PAR DES ADULTES

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX PROCUREURS AGISSANT DEVANT
LES COURS MUNICIPALES

NOL-1		ARRÊT DES PROCÉDURES (<i>NOLLE PROSEQUI</i>)
NUD-1		NUDITÉ
ORD-1	M	ORDONNANCE DE CONDAMNATION PÉCUNIAIRE VISANT LE DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES OU LE PROCUREUR GÉNÉRAL
PEI-2		PEINE - ORDONNANCE DE CONTRIBUTION VERSÉE À UN ORGANISME
PLA-1	DM	NÉGOCIATION DE PLAIDOYER
POL-1		POURSUITE CRIMINELLE - CONTRE UN POLICIER
POL-2	DM	POURSUITE PÉNALE - CONTRE UN POLICIER
POR-1		PORNOGRAPHIE JUVÉNILE
PRE-1	DM	PREUVE - COMMUNICATION PAR LE POURSUIVANT
PRE-2	M	PREUVE PAR AFFIDAVIT
PRI-1		POURSUITE PRIVÉE (INFRACTIONS AU <i>CODE CRIMINEL</i> OU À UNE AUTRE LOI FÉDÉRALE)
PRO-2	M	PROCÉDURES - PLAIDOIRIES INCENDIAIRES
PRO-3	DM	PROCÉDURES - REMISE DE CAUSE ET DÉLAI D'AUDITION
PRO-4		PROCÈS - DEVANT UN JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE SANS JURY
PRO-5		PROCÈS - EXIGENCE QUE LE PRÉVENU SOIT JUGÉ PAR UN TRIBUNAL COMPOSÉ D'UN JUGE ET D'UN JURY
PRO-7		PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ ET BIENS INFRACTIONNELS
RDH-1		REGISTRE DES DÉLINQUANTS À HAUT RISQUE
REC-1		RECOURS EXTRAORDINAIRES - INTERVENTION DU DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES
REN-1		RENOI DE L'AFFAIRE DEVANT LE TRIBUNAL D'UNE AUTRE CIRCONSCRIPTION TERRITORIALE - PROCÈS
REN-2		RENSEIGNEMENTS À TRANSMETTRE AU BUREAU DU SERVICE JURIDIQUE - POURSUITE CRIMINELLE CONTRE UN MEMBRE D'UN ORDRE PROFESSIONNEL

APPLICABLE AUX POURSUIVANTS DÉSIGNÉS ET AUX PROCUREURS AGISSANT DEVANT
LES COURS MUNICIPALES

- REN-3** RENSEIGNEMENTS À TRANSMETTRE AU BUREAU DU SERVICE JURIDIQUE -
REGISTRE DES ENTREPRISES NON ADMISSIBLES AUX CONTRATS PUBLICS
- REP-1 DM** REPRÉSENTATION D'UN AUTRE POURSUIVANT EN MATIÈRE PÉNALE
PROVINCIALE
- SAI-1** SAISIES - DÉTENTION DES CHOSES SAISIES
- SEC-1** SÉCURITÉ ROUTIÈRE - BALANCES PUBLIQUES - INFRACTIONS RELATIVES
AUX SURCHARGES
- SEC-2 M** SÉCURITÉ ROUTIÈRE - DÉCLARATION DE CULPABILITÉ POUR UNE
INFRACTION CRIMINELLE ET APPLICATION DU *CODE DE LA SÉCURITÉ
ROUTIÈRE*
- SPO-1 M** SPORTS - VIOLENCE
- TEM-1 DM** TÉMOIN - DÉCLARATION DE PRINCIPE CONCERNANT LES TÉMOINS
- TEM-2** TÉMOIGNAGE PAR COMMISSION (COMMISSION ROGATOIRE)
- TEM-4** TÉMOIN - TÉMOIGNAGE DES MÉDECINS OU DES PSYCHIATRES
- TEM-5** TÉMOIN - TÉMOIGNAGE PAR TÉLÉVISION EN CIRCUIT FERMÉ
- TEM-6** TÉMOIN - TÉMOIGNAGE PAR ENREGISTREMENT VIDÉO
- TEM-7 D** TÉMOIN - ASSIGNATION DE TÉMOINS EN MATIÈRE PÉNALE
- TOX-1** RESSOURCES EN DÉPENDANCES – CERTIFICATION DES ORGANISMES
PRIVÉS OU COMMUNAUTAIRES INTERVENANT EN TOXICOMANIE ET
OFFRANT DE L'HÉBERGEMENT
- TRA-2** TRANSFERT DE DOSSIER À L'INTÉRIEUR DU QUÉBEC ET ENTRE LE QUÉBEC
ET UNE AUTRE PROVINCE OU UN TERRITOIRE (INFRACTIONS AU *CODE
CRIMINEL* ET AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES)
- TRA-3 M** TRANSFERT DE DOSSIER À L'INTÉRIEUR DU QUÉBEC (EN MATIÈRE PÉNALE)
- TRA-4 DM** TRANSFERT DE DOSSIER D'UNE COUR MUNICIPALE OU D'UN POURSUIVANT
DÉSIGNÉ AU DIRECTEUR EN RAISON DE CONFLIT D'INTÉRÊTS
- TRO-1 M** TROUBLES MENTAUX - COMMISSION D'EXAMEN - *CODE CRIMINEL*
- TRO-2** TROUBLES MENTAUX - *LOI SUR LA PROTECTION DES PERSONNES DONT
L'ÉTAT MENTAL PRÉSENTE UN DANGER POUR ELLES-MÊMES OU POUR
AUTRUI*
- VIO-1 M** VIOLENCE CONJUGALE - INTERVENTION DU PROCUREUR